

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

-----0-----

SEANCE ORDINAIRE DU 29 septembre 2011

-----0-----

L'an deux mille onze, le 29 septembre à 19 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Fêtes de Fourcès, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ETAIENT PRESENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHE-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Guy SAINT-MEZARD, Michel LABATUT, Jean-Yves GEISSER, Serge MARITAN, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Patricia ESPERON, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUE, Philippe BOYER, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Wilfried LUSSAGNET, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Jacques MORLAN, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Pierrette SEGAT,

ABSENTS EXCUSES: Francis DUPOUY, Mario SPAGNOLI, Bernard ROZES, Etienne BARRERE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPENA, Pierre DULONG, Bernard LEBE, Nicolas MELIET, Christian DUFFAU, Maurice ADON, Huguette CARLES, Jean-Louis DUBUC, Marie-José GOZE, Fabrice LACOMBE,

ABSENTS: Guy AUBERT, Bernard BORDIGNON, Carine CHAVALLE, Thierry COLAS, Denis DECLOCHEZ, Jean-Marie GILLOT, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Jean-François ROUSSE,

INVITE EXCUSEE:

ONT DONNE PROCURATION:

SECRETAIRE: Wilfried LUSSAGNET.

OBJET :POSTE DE REFOULEMENT AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Monsieur le Président rappelle que lors de la création de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, un poste de refolement, destiné à desservir cette infrastructure en assainissement collectif avait été réalisé sous la Maîtrise d'Ouvrage de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

Monsieur le Président expose que suite à des discussions avec la Commune de Condom, il apparaît opportun de rétrocéder ce poste de refolement à la dite Commune, car ce dernier sert à l'assainissement collectif de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, mais collecte également des riverains.

Ainsi la Commune de Condom pourra intégrer cet équipement dans le périmètre d'affermage de délégation de Service Public concernant l'eau et l'assainissement. Les frais d'entretien de ce dernier ne seront plus à la charge de la Communauté de Communes.

Monsieur le Président propose que ce poste de refolement (par ailleurs construit sur le domaine privé de la Commune de Condom) soit donné à titre gracieux à la Commune de Condom, à charge pour elle d'en assumer : le fonctionnement, l'entretien et éventuellement le renouvellement.

Je vous prie de bien vouloir :

- **Décider** de donner le poste de refolement d'assainissement non collectif sis à proximité de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, à la Commune de Condom, à titre gracieux, à charge pour elle d'en assumer : le fonctionnement, l'entretien et éventuellement le renouvellement.

- **Autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Le Conseil Communautaire,

OUI l'exposé de Monsieur le Président de séance et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Décide** de donner le poste de refoulement d'assainissement non collectif sis à proximité de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, à la Commune de Condom, à titre gracieux, à charge pour elle d'en assumer : le fonctionnement, l'entretien et éventuellement le renouvellement.

- **Autorise** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Pour extrait conforme le 30 septembre 2011.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE